



Comptes annuels 2020


LUNGENLIGA SCHWEIZ
LIGUE PULMONAIRE SUISSE
LEGA POLMONARE SVIZZERA
LIA PULMUNARA SVIZRA

Bilan au 31.12.2020

	Commentaires	2020 en CHF	2019 en CHF
Actif			
Actif circulant		11'348'426	12'004'541
– Liquidités	1	7'387'633	6'928'191
– Créances pour livraisons et prestations	2	141'026	139'032
– Créances de proches	3	1'515'355	4'647'049
– Autres créances	4	1'912'787	114'034
– Compte de régularisation actif	5	391'625	176'236
Actif immobilisé		1'232'908	1'455'841
– Titres	6	895'788	935'719
– Participation ALP	7	0	1
– Actif corporel mobile	8	71'787	113'945
– Immobilisations incorporelles	9	265'333	406'176
Total actif		12'581'333	13'460'383
Passif			
Capitaux étrangers à court terme		5'727'287	6'497'239
– Engagements envers des livraisons et des prestations	10	651'766	522'087
– Obligations envers des proches	11	2'555'483	2'181'349
– Autres obligations		0	12'665
– Contrat de construction à long terme	12	1'270'512	2'993'440
– Compte de régularisation passif	13	1'249'526	760'099
– Provisions à court terme	14	0	27'600
Capitaux étrangers à long terme		44'400	30'700
– Provisions à long terme	14	44'400	30'700
Capital des fonds	15	3'482'281	3'101'706
Capital d'organisation	16	3'327'366	3'830'738
– Capital de base		1'505'148	1'505'148
– Capital lié		1'822'218	2'325'590
– Résultat annuel		0	0
Total Passif		12'581'333	13'460'383

Comptes d'exploitation

	Commentaires	2020 en CHF	2019 en CHF
Produits d'exploitation			
Donations reçues	17	4'608'230	5'467'808
– Dons libres		3'296'076	3'761'704
– Legs pour libre disposition		301'045	902'101
– Dons affectés		892'581	790'803
– Legs affectés		0	13'200
– Dons des fondations pour LPS		118'528	0
Contributions des pouvoirs publics		479'609	533'551
– Confédération OFSP		106'263	164'620
– Confédération SEM		3'600	10'020
– Confédération OFAS	18	284'902	276'621
<i>Confédération OFAS produit total</i>		<i>6'943'997</i>	<i>4'038'418</i>
<i>Montant pour les ligues pulmonaires cantonales</i>		<i>-6'659'095</i>	<i>-3'761'797</i>
– Confédération SEFRI		84'845	82'290
Autres produits d'exploitation		1'590'753	1'802'761
– Prestations de service en faveur de tiers		191'131	159'716
– Sponsoring		41'142	45'500
– Contributions des participants vacances et formation continue		221'469	738'856
– Produits provenant de proches	19	927'162	633'235
– Divers		209'849	225'453
Contributions des ligues		4'959'584	4'697'408
– Contributions ordinaires	20	4'000'000	4'200'000
– Contributions affectées	21	959'584	497'408
Total des produits d'exploitation		11'638'176	12'501'527

	Commentaires	2020 en CHF	2019 en CHF
Charges d'exploitation			
Charges directes de projets	22	6'655'305	7'934'350
– Frais de personnel	23	3'542'096	3'353'381
– Frais de voyage et de représentation		31'846	69'539
– Charges de projets		2'457'761	3'408'534
– Frais d'entretien		4'805	2'950
– Charges en matière de recherches	24	537'191	989'455
– Amortissements		81'607	110'491
Frais de fundraising	17	3'739'168	4'038'389
– Frais de personnel		290'278	630'365
– Frais de voyage et de représentation		580	3'840
– Charges d'exploitation		1'408'063	1'482'975
– Frais d'entretien		1'528	1'065
– Amortissements		105'883	144'479
– Versement de l'excédent de fundraising	25	1'932'836	1'775'665
Frais administratifs	26	1'566'622	1'987'003
– Frais de personnel		711'952	1'003'256
– Frais de voyage et de représentation		10'463	14'402
– Charges d'exploitation		812'555	944'243
– Frais d'entretien		2'279	616
– Amortissements		29'373	24'486
Total des charges d'exploitation		11'961'095	13'959'742
Résultat d'exploitation	27	-322'919	-1'458'215
Résultat financier	28	132'654	157'542
– Produits financiers		154'122	168'032
– Charges financières		-21'468	-10'490
Résultat exceptionnel		67'468	0
– Produits exceptionnels	29	67'468	0
– Charges exceptionnels		0	0
Résultat annuel avant variation du capital des fonds		-122'797	-1'300'673
Variation du capital des fonds		-380'575	843'278
– Attribution		-1'035'551	-864'925
– Utilisation		654'976	1'708'203
Résultat annuel (avant allocations au capital de l'organisation)		-503'372	-457'395
Résultat des fonds lié		503'372	457'395
– Attribution		-418'404	-902'122
– Utilisation		921'776	1'359'517
Résultat annuel		0	0

Tableau des flux de trésorerie

	2020 en CHF	2019 en CHF
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation		
Résultat annuel avec résultat des Fonds	0	0
Variation des Fonds	-122'797	-1'300'673
Résultat annuel sans variation des Fonds	-122'797	-1'300'673
Amortissement d'immobilisations corporelles / incorporelles	216'863	279'456
Diminution / (Augmentation) provisions	-13'900	34'300
Pertes / (Bénéfices) de cours	-10'069	-137'542
Diminution / (Augmentation) créances	1'330'947	-535'647
Diminution / (Augmentation) contrats de construction	-1'722'928	2'147'544
Diminution / (Augmentation) comptes de régularisation actif	-215'389	299'053
Augmentation / (Diminution) autres dettes financières à court terme	491'149	240'020
Augmentation / (Diminution) comptes de régularisation passif	489'429	84'141
Total Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	443'304	1'110'653
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement		
Investissements en immobilisations corporelles	-33'861	-18'024
Investissements en immobilisations financières	50'000	300'000
Investissements immobilisations incorporelles	0	-3'753
Désinvestissements titres	0	0
Total Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	16'139	278'223
Total Flux de fonds	459'443	1'388'876
Justification des liquidités		
État initial disponibilités	6'928'191	5'539'315
État final disponibilités	7'387'633	6'928'191
Diminution (-) / Augmentation (+) des liquidités	459'442	1'388'876

En 2020, nous comptons sur des intérêts de 26'590 CHF (exercice précédent : 30'008 CHF) comme recettes (pas de dépenses). Les revenus des participations se sont élevés à 97'969 CHF en 2020 (année précédente : 0 CHF). Pas de recettes ou de dépenses de produits de participation ou d'impôts sur le bénéfice.

Tableau de variation du capital

en CHF	Etat 1.1.2020	Dotation	Utilisation	Transfert	Total variation	Etat 31.12.2020
Capital des fonds						
Fonds Tuberculose	446'412	0	-29'565	0	-29'565	416'847
Fonds de promotion	1'658'149	834'181	-434'355	-52'692	347'134	2'005'283
Fonds d'encouragement de la recherche	997'145	201'370	-187'187	0	14'183	1'011'328
Fonds LOX	0	0	-3'869	52'692	48'823	48'823
Total Capital des Fonds	3'101'706	1'035'551	-654'976	0	380'575	3'482'281
Capital de l'organisation						
Capital de base	1'505'148	0	0	0	0	1'505'148
Capital lié	2'325'590	418'404	-921'776	0	-503'372	1'822'218
– Fonds information	0	0	0	0	0	0
– Fonds pour malades chroniques	56'160	0	0	0	0	56'160
– Fonds prévention contre le tabagisme	150'537	0	-8'770	0	-8'770	141'767
– Fonds Pulmocare	0	0	0	0	0	0
– Fonds projets	2'118'893	418'404	-913'006	0	-494'602	1'624'291
Résultat annuel	0	0	0	0	0	0
Total Capital de l'organisation	3'830'738	418'404	-921'776	0	-503'372	3'327'366

en CHF	Etat 1.1.2019	Dotation	Utilisation	Transfert	Total variation	Etat 31.12.2019
Capital des fonds						
Fonds Tuberculose	412'292	34'120	0	0	34'120	446'412
Fonds de promotion	1'989'069	575'703	-906'623	0	-330'920	1'658'149
Fonds d'encouragement de la recherche	1'507'795	214'950	-725'600	0	-510'650	997'145
Fonds LOX	35'828	40'152	-75'980	0	-35'828	0
Total Capital des Fonds	3'944'984	864'925	-1'708'203	0	-843'278	3'101'706
Capital de l'organisation						
Capital de base	1'505'148	0	0	0	0	1'505'148
Capital lié	2'782'985	902'122	-1'359'517	0	-457'395	2'325'590
– Fonds information	0	0	0	0	0	0
– Fonds pour malades chroniques	56'160	0	0	0	0	56'160
– Fonds prévention contre le tabagisme	169'751	0	-19'214	0	-19'214	150'537
– Fonds Pulmocare	0	0	0	0	0	0
– Fonds projets	2'557'074	902'122	-1'340'303	0	-438'181	2'118'893
Résultat annuel	0	0	0	0	0	0
Total Capital de l'organisation	4'288'133	902'122	-1'359'517	0	-457'395	3'830'738

Principes comptables et d'évaluation

Clôture effectuée selon Swiss GAAP RPC

La présentation des comptes suit les recommandations Swiss GAAP RPC, conformément aux exigences en vigueur pour les organisations collectant des fonds qui disposent du label de qualité de la Fondation ZEWO. La comptabilité et la présentation des comptes répondent ainsi aux dispositions légales, aux directives ZEWO, aux statuts de la Ligue pulmonaire suisse (LPS), ainsi qu'aux dispositions de Swiss GAAP RPC. Les comptes annuels reflètent dès lors la situation réelle de l'état de la fortune, des finances et des recettes de la LPS. Sont valables les bases d'évaluation générales selon le concept-cadre de Swiss GAAP RPC. La présente clôture des comptes selon les recommandations de Swiss GAAP RPC tient aussi lieu de clôture des comptes selon le droit commercial. Les comptes annuels ont été bouclés selon les recommandations remaniées de Swiss GAAP RPC 2014/15 (valables au 1^{er} janvier 2016).

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation répondent aux dispositions de Swiss GAAP RPC. Cela signifie concrètement que les positions sont évaluées comme suit :

- Les liquidités à la valeur nominale.
- Les créances à la valeur nominale, sous déduction des provisions nécessaires dans le cadre des provisions pour dépréciation d'actifs individuels. N'a été effectuée aucune rectification de valeurs forfaitaires dans le sens d'un du croire.
- Les mandats à long terme selon les charges à payer (Méthode Completed Contract).
- Les titres en placements de capitaux à leur cours. Les extraits de dépôt avec une valeur au 31.12.2019 servent de base à l'évaluation du cours de ces titres.
- Pour les immobilisations corporelles et incorporelles, l'évaluation se fait d'après les valeurs d'acquisition, sous déduction des rectifications de valeur économiquement nécessaires. Les amortissements se font de manière linéaire d'après les valeurs d'acquisition, en se fondant sur la durée d'exploitation estimée. Les durées d'exploitation suivantes ont été prises en considération :

Machines de bureau, appareils de thérapie respiratoire, infrastructure TIC (ordinateurs, serveurs, logiciels standard)	3 ans
Logiciel de gestion (actifs immatériels), systèmes de communication	5 ans
Mobilier et installations	8 ans

 Pour les immobilisations corporelles, la limite des montants à porter à l'actif est de CHF 1'000, cela signifie que les acquisitions ne dépassant pas mille francs ne sont pas portées à l'actif.

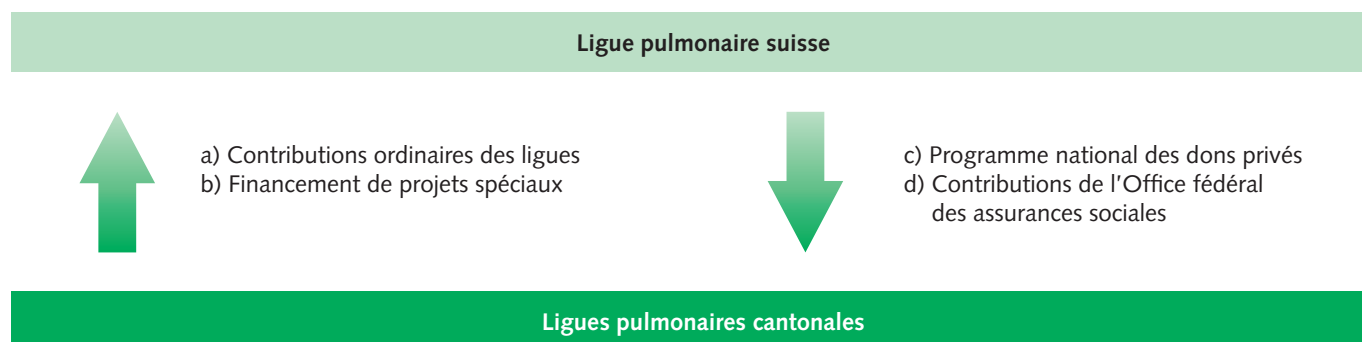
- Les immobilisations corporelles créées par la Ligue pulmonaire ne sont pas portées à l'actif.
- Des provisions sont constituées pour des obligations probables qui existeraient au jour de référence du bilan et dont le montant et / ou l'échéance sont incertains, mais évaluables.
- Les capitaux étrangers aux valeurs nominales.
- Toutes les indications numériques sont exprimées en CHF et ont été arrondies au franc immédiatement supérieur.
- Devises étrangères : les actifs et les passifs en devises étrangères sont évalués au cours bancaire au jour de référence du bilan. Les produits et charges en devises étrangères sont convertis en francs suisses au cours du jour en question.

Position	31.12.2020	31.12.2019
EUR	1.08	1.09

Cercle des proches

Par « proches », nous entendons les 19 ligues pulmonaires cantonales, la Coopérative LLE en liquidation, le Don suisse pour les malades pulmonaires et tuberculeux et la Société Suisse de Pneumologie (SSP).

Principes des flux de trésorerie de la Ligue pulmonaire suisse (LPS) aux ligues pulmonaires cantonales et de ces dernières à la LPS.



Les mouvements de fonds essentiels entre les ligues cantonales et la LPS comprennent des contributions périodiques, des contributions en faveur de projets spéciaux et de temps des contributions individuelles importantes.

Font partie des flux de trésorerie qui se renouvellent chaque année de la part des ligues cantonales en faveur de la LPS : a) les contributions ordinaires pour la compensation des prestations fournies qui s'élèvent à CHF 4.0 millions (année précédente : CHF 4.2 mio.). b) le financement de projets spéciaux comprenant les contributions au Fonds d'encouragement de la recherche, qui s'élève à CHF 0.4 mio. (année précédente : CHF 0.4 mio.) et aux projets TIC, qui se monte à CHF 2.8 millions (année précédente : CHF 4.7 millions). Au total, les flux de trésorerie majeurs provenant des ligues cantonales vers la LPS s'élèvent ainsi en 2020 à CHF 7.2 millions (exercice précédent CHF 9.3 millions).

Font partie des flux de trésorerie allant annuellement de la LPS aux ligues cantonales : c) l'excédent provenant du programme national de dons privés à CHF 1.9 million (CHF 1.8 mio. pour l'exercice précédent), d) la compensation des prestations découlant des contrats de sous-traitance pour le conseil et les cours en vertu de la convention de prestations conclu entre la LPS et l'Office fédéral des assurances sociales qui s'élève à CHF 4.9 millions (CHF 4.1 mio. pour l'exercice précédent). Au total, le flux de trésorerie majeur allant de la LPS aux ligues cantonales s'élève donc à CHF 6.8 millions en 2020 (CHF 5.9 mio. pour l'exercice précédent).

Précisions relatives au bilan et au compte d'exploitation

1. Liquidités

L'augmentation de CHF 459'442 des liquidités est essentiellement à imputer aux versements des ligues cantonales pour le système de thérapie pour patients RespiGO qui n'ont pas été entièrement utilisés.

2. Créances résultant de livraisons et de prestations à des tiers

Les créances émanant de projets se répartissent de la manière suivante :

	2020 en CHF	2019 en CHF
Tuberculose	0	10'436
Formation continue*	6'825	27'000
Séjours bol d'air	0	7'931
Information et prévention	21'329	93'666
Matériel Corona	26'061	0
Thérapie à domicile	86'811	0
Total des créances émanant de projets	141'026	139'033

* Cours destinés à la formation continue du personnel spécialisé des ligues cantonales et d'autres organismes de santé

3. Créances résultant de livraisons et de prestations à des proches

	2020 en CHF	2019 en CHF
Ligues cantonales	1'503'644	4'576'625
Autres proches	11'711	70'424
Total	1'515'355	4'647'049

4. Autres créances

	2020 en CHF	2019 en CHF
Fonds OFAS	1'481'889	0
Crédit TVA	322'244	0
Caisse de compensation	56'956	80'389
Impôt anticipé	38'236	20'918
Autres créances	13'462	12'727
Total autres créances	1'912'787	114'034

5. Comptes de régularisation actifs

Les comptes de régularisation actifs se composent comme suit :

	2020 en CHF	2019 en CHF
TIC	42'948	90'203
Tuberculose	1'980	1'500
Prévention	0	6'693
Fundraising	41'658	10'689
Thérapie à domicile	12'600	22'737
Formation continue	38'940	27'962
Total des dépenses pour des projets dans la nouvelle année	138'126	159'784
Comptes de régularisation des actifs restants	253'499	16'452
Total	391'625	176'236

6. Titres

Les titres ont un caractère de placement à moyen et long terme.

	2020 en valeurs de marché en CHF	2019 en valeurs de marché en CHF
Obligations suisses	127'515	180'685
Parts de fonds	23'760	22'920
Actions suisses	614'963	565'519
Fonds immobilier	129'550	166'595
Total des titres	895'788	935'719

La stratégie d'investissement vise à préserver la valeur des fonds investis et à obtenir un rendement approprié sur une période à long terme. La stratégie d'investissement est prudente et défensive. L'objectif est de parvenir à une diversification entre les classes d'actifs, les secteurs et les titres. Dans tous les investissements des actifs, on veille au respect des trois critères suivants : santé, environnement et justice. En principe, les fonds propres sont investis jusqu'à concurrence du montant maximal du capital de l'organisation et, dans la mesure où la planification des liquidités le permet, également des liquidités disponibles à moyen terme. Les liquidités non utilisées peuvent également être investies à court terme. On s'efforce de répartir les risques liés aux liquidités.

7. Participation ALP et prêts à des proches

La valeur nominale de la participation à l'Achat Ligue pulmonaire en liquidation (ALP, ancienne coopérative LOX) s'élève à CHF 45'000. Cette somme représente un taux de participation de 18,3 %. Dans le cadre de l'assainissement de la LOX, opéré en 2003, cette participation a subi une rectification de valeur. L'ALP a été liquidée en 2020 et l'investissement a été remboursé.

8. Immobilisations corporelles mobiles

	Effectif au 1.1.2020 en CHF	Augmentations en CHF	Diminutions en CHF	Effectif au 31.12.2020 en CHF
Valeur d'acquisition				
Mobilier et installations	334'291	5'545	0	339'836
ICT de la direction	307'627	28'316	0	335'943
ICT des ligues	10'202	0	0	10'202
Installations de communication	114'903	0	0	114'903
Appareils pour séjours bol d'air	4'497	0	0	4'497
Total	771'521	33'861	0	805'382
Amortissements cumulés				
Mobilier et installations	275'038	15'017	0	290'055
ICT de la direction	285'612	37'465	0	323'076
ICT des ligues	10'204	0	0	10'204
Installations de communication	82'225	23'537	0	105'762
Appareils pour séjours bol d'air	4'497	0	0	4'497
Total	657'576	76'019	0	733'595
Total de la valeur comptable nette de l'actif corporel	113'945			71'787

	Effectif au 1.1.2019 en CHF	Augmentations en CHF	Diminutions en CHF	Effectif au 31.12.2019 en CHF
Valeur d'acquisition				
Mobilier et installations	321'529	12'762	0	334'291
ICT de la direction	306'535	1'092	0	307'627
ICT des ligues	10'202	0	0	10'202
Installations de communication	110'731	4'172	0	114'903
Appareils pour séjours bol d'air	4'497	0	0	4'497
Total	753'495	18'025	0	771'521
Amortissements cumulés				
Mobilier et installations	259'978	15'060	0	275'038
ICT de la direction	189'328	96'284	0	285'612
ICT des ligues	10'204	0	0	10'204
Installations de communication	58'685	23'540	0	82'225
Appareils pour séjours bol d'air	4'497	0	0	4'497
Total	522'693	134'884	0	657'576
Total de la valeur comptable nette de l'actif corporel	230'802			113'945

La valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles mobiles s'élève à CHF 1'400'000.
Pour l'exercice 2020, il n'y a pas eu de pertes de valeur.

9. Immobilisations corporelles

	Effectif au 1.1.2020 en CHF	Augmentations en CHF	Diminutions en CHF	Effectif au 31.12.2020 en CHF
Valeur d'acquisition				
Logiciels	66'925	0	0	66'925
Gestion d'adresses	914'013	0	0	914'013
Pulmocare	1'060'343	0	0	1'060'343
Autres actifs immatériels	102'513	0	0	102'513
TIC Ligues logicales	33'649	0	0	33'649
Total	2'177'443	0	0	2'177'443
Logiciels	61'313	4'986	0	66'299
Gestion d'adresses	516'949	132'354	0	649'303
Pulmocare	1'060'344	0	0	1'060'344
Autres actifs immatériels	99'012	3'504	0	102'516
TIC Ligues logicales	33'649	0	0	33'649
Total	1'771'267	140'844	0	1'912'110
Total de la valeur comptable nette des actifs immatériels	406'176			265'333

	Effectif au 1.1.2019 en CHF	Augmentations en CHF	Diminutions en CHF	Effectif au 31.12.2019 en CHF
Valeur d'acquisition				
Logiciels	65'041	1'884	0	66'925
Gestion d'adresses	914'013	0	0	914'013
Pulmocare	1'060'343	0	0	1'060'343
Autres actifs immatériels	83'642	1'871	0	85'513
TIC Liges logicales	33'649	0	0	33'649
Actifs immatériels pour la thérapie à domicile	17'000	0	0	17'000
Total	2'173'688	3'755	0	2'177'443
Logiciels	55'844	5'469	0	61'313
Gestion d'adresses	384'595	132'354	0	516'949
Pulmocare	1'060'344	0	0	1'060'344
Autres actifs immatériels	77'462	6'754	0	84'216
TIC Liges logicales	33'649	0	0	33'649
Actifs immatériels pour la thérapie à domicile	14'796	0	0	14'796
Total	1'626'690	144'577	0	1'771'267
Total de la valeur comptable nette des actifs immatériels	546'998			406'176

Les immobilisations incorporelles concernent l'acquisition de logiciels et de la gestion intégrée des adresses qui sont spécialement exploitées pour la collecte de fonds et la formation continue. Pour l'exercice 2020, il n'y a pas eu de pertes de valeur.

10. Engagements envers des tiers

	2020 en CHF	2019 en CHF
Formation continue*	183	2'958
Séjours bol d'air	0	1'867
Logiciel de gestion de patients	252'908	110'128
Contrôle des groupes	0	10'136
Centre de compétence Tuberculose	1'962	1'369
Coordination et développement de la thérapie à domicile	72'279	30'189
Communication	15'202	26'258
Fundraising	165'979	83'800
Encouragement de la recherche	45'000	143'862
Direction	0	856
Total des engagements émanant de projets	553'513	411'423
Autres engagements résultant de livraisons et de prestations	98'253	110'664
Total	651'766	522'087

* Cours destinés à la formation continue du personnel spécialisé des ligues cantonales et d'autres organismes de santé

11. Engagements envers des proches

Ce poste comprend la répartition prévue de l'excédent de dons privés 2020 (après déduction de la contribution à l'encouragement de la recherche) d'un montant de CHF 1'449'327 (année précédente : CHF 1'331'449) en faveur des ligues cantonales ainsi que les fonds non nécessaires à l'exploitation du système de patients et de thérapie RespiGO (CHF 428'871, année précédente : CHF 0).

12. Paiements anticipés de mandats à long terme

Les mandats incluent le développement du nouveau système de thérapie pour patients « RespiGO », le futur démantèlement du système de thérapie pour patients « Pulmocare », la réorganisation de l'outil de contrôle « Datawarehouse Lungenliga DWL » et de la télémedecine.

Aperçu des mandats de production à long terme :

	2020 en CHF	2019 en CHF
Charges cumulées	11'605'676	8'442'367
Acomptes reçus	12'876'188	11'435'808
Solde	1'270'512	2'993'441

13. Comptes de régularisation passifs

Les comptes de régularisation des passifs se présentent de la manière suivante :

	2020 en CHF	2019 en CHF
Logiciel de gestion de patients	721'457	124'356
Prévention	1'200	45'353
Fundraising	12'306	3'084
Thérapie à domicile	113'731	176'985
Séjours bol d'air	106	47
Prestations psychosociales	2'457	0
Encouragement de la recherche	0	0
Politique	0	44'583
Cours de formation continue*	0	21'409
Total des régularisations pour les projets de l'exercice sous revue	851'257	415'817
Autres comptes de régularisation passifs	398'269	344'282
Total	1'249'526	760'099

* Cours destinés à la formation continue du personnel spécialisé des ligues cantonales et d'autres organismes de santé

14. Provisions

Les provisions à court terme de plus de CHF 27'600 dues à un risque de litige ont été dissoutes car un règlement à l'amiable a été conclu avec le fournisseur.

Provisions à long terme : après avoir été un certain nombre d'années au service de la Ligue pulmonaire suisse, les collaborateurs touchent une prime de fidélité. Le droit à cette prime au pro rata temporis de 5 ans est ajourné.

	État au 1.1.2020 en CHF	Diminution / augmentation en CHF	État au 31.12.2020 en CHF
Provisions pour les primes de fidélité	30'700		
Primes de fidélité en cours		13'700	
Provisions pour les primes de fidélité			44'400

15. Fonds à affectation restreinte

Les fonds à affectation restreinte sont des dons effectués par des tiers et dont les conditions d'utilisation par la LPS ont été clairement spécifiées et limitées.

Le Fonds Tuberculose découle du contrat conclu avec l'Office fédéral de la santé publique et qui a pour objectif de gérer et d'assurer la maintenance du Centre de compétence Tuberculose. Le Fonds de promotion est alimenté au moyen de dons à affectation déterminée des promoteurs de projets et les ressources pécuniaires sont utilisées pour financer des activités spécifiques aux thèmes pour lesquels les fonds ont été collectés. Le Fonds de l'encouragement de la recherche est alimenté par des montants de dons à affectation déterminée, hormis en 2013, où il a été alimenté par une contribution d'accumulation de toutes les ligues. À partir de l'exercice de 2013, il est alimenté annuellement par une quote-part de dons émanant du programme de dons privés. Les ressources financières sont utilisées selon les dispositions réglementaires de l'encouragement de la recherche. Le Fonds de promotion comprend les fonds à affectation déterminée pour l'aide aux patients asthmatiques, les personnes souffrant d'un grave handicap respiratoire ainsi que des projets individuels (séjours bol d'air, assistance de personnes atteintes de maladies pulmonaires du Tessin). Le fonds LOX contribue au soutien de la mobilité des patients qui dépendent d'oxygène liquide.

Pour de plus amples détails, voir également le tableau des variations du capital.

16. Capital d'organisation

Le capital d'organisation comprend, outre les fonds propres, les fonds liés. Pour de plus amples détails, voir également le tableau des variations du capital.

17. Produit provenant de la collecte de fonds

	2020 en CHF	2019 en CHF
Rendement du Fundraising	4'608'230	5'467'808
Charges du Fundraising (y compris frais de personnel et généraux)	1'806'332	2'262'724
Recettes nettes	2'801'898	3'205'084

Dans la position « Charges pour la collecte de fonds », le versement de CHF 1'932'836 aux ligues pulmonaires cantonales n'est pas pris en compte (année précédente : CHF 1'775'665). Les charges du Fundraising et les charges administratives sont calculées selon la méthode ZEWO.

18. Contribution des pouvoirs publics OFAS

Sur le montant total de CHF 6'943'997 (année précédente : CHF 4'038'418) reçu de l'Office fédéral des assurances sociales, CHF 284'902 (année précédente : CHF 276'621) ont été versés à la LPS, le reste étant réservé aux ligues pulmonaires cantonales. Le montant total correspond aux acomptes pour 2020 et au solde créditeur du décompte final pour la période 2015-2019.

Le montant plus élevé par rapport à l'année précédente est dû au règlement définitif des prestations OFAS pour la période 2015-2019. La présentation du revenu brut de l'OFAS dans le compte d'exploitation est une exigence de la recertification 2013 du label ZEWO.

Sont déduits, dans le cadre de contrats de sous-traitance conclus au cours de l'exercice avec les ligues cantonales, deux acomptes pour l'exercice en cours tout comme le décompte final de l'exercice précédent.

Ligue	Crédit 2020 en CHF	Crédit 2019 en CHF
Argovie	431'224	365'515
Les deux Bâle	450'127	369'291
Berne	627'935	336'771
Fribourg	46'055	87'884
Genève	66'686	0
Glaris	20'740	29'936
Grisons	946	-1'754
Jura	26'168	16'471
Neuchâtel	933'866	945'983
Saint-Gall – Appenzell	14'160	56'085
Schaffhouse	20'115	10'966
Soleure	273'428	262'074
Schwytz	0	-13'883
Thurgovie	200'106	130'554
Tessin	288'208	302'291
Uri	12'488	9'730
Vaud	698'324	727'888
Valais	373'979	247'004
Suisse centrale	384'357	257'802
Zurich	0	0
Total	4'868'912	4'140'608

19. Rendement provenant de proches

Les recettes proviennent principalement des ligues cantonales pour les prestations spécifiques aux ligues et la vente de matériel. Sont également incluses les propres prestations amorties à hauteur de CHF 927'162 (année précédente CHF 547'814) pour des projets d'investissement dans les TIC.

20. Contributions ordinaires des ligues

Par les contributions ordinaires, les ligues cantonales financent la sous-couverture globale des frais à titre de compensation des prestations fournies en fonction d'une clé de répartition fixée dans le Règlement financier.

21. Contributions à affectation déterminée des ligues

Il s'agit principalement de la contribution annuelle réglementaire des ligues pulmonaires cantonales au fonds de recherche pour un montant de CHF 483'209 (année précédente : CHF 443'916), les contributions à l'exploitation du système de patients et de thérapie RespiGO (CHF 411'791, année précédente : 0) et le démantèlement du système précédent Pulmocare et des contributions volontaires pour le travail politique (Loi sur les produits du tabac). Les contributions pour le projet du nouveau système de patients et de thérapie RespiGO ont été amorties.

22. Charges directes de projets

Les charges directes de projets comprennent les activités suivantes de la LPS :

	2020 en CHF	2019 en CHF
Thérapie à domicile	969'693	1'151'831
Prestations psychosociales	105'477	168'690
Séjours bol d'air	151'568	666'432
Centre de compétence Tuberculose	116'099	180'720
Promotion de la santé, prévention et politique	236'130	600'366
Encouragement de la recherche	642'159	1'120'142
TIC de l'association	1'934'725	1'496'002
Communication	949'231	1'295'096
Formation continue*	855'329	1'092'304
Contrôle des groupes	216'116	162'767
Charges Corona	478'778	0
Total	6'655'305	7'934'350

* Cours destinés à la formation continue du personnel spécialisé des ligues cantonales et d'autres organismes de santé

23. Frais de personnel

Au cours de l'année sous revue, un total de 43 collaboratrices et collaborateurs (année précédente : 57) avec un total moyen de 2980 équivalents temps plein (année précédente : 3265) étaient engagés. À la fin de l'année sous revue, 36 collaboratrices et collaborateurs (année précédente : 34) avec une charge de travail totale de 2865 équivalents temps plein (année précédente : 3120) travaillent au sein de la LPS.

Les collaboratrices et collaborateurs de la LPS sont assurés auprès de la caisse de pensions Fondation Abendrot. Les cotisations à la caisse de pension accumulées pour la période s'élèvent à CHF 336'955 (année précédente : CHF 356'383). Les charges envers l'institution de prévoyance du personnel s'élèvent à CHF 336'955 (année précédente : CHF 356'383).

La couverture de l'excédent de la Fondation Abendrot à la date de référence du 31.12.2020 est de 115 % (chiffre provisoire; année précédente : 112,5 %). La LPS n'a pas de réserves pour les contributions de l'employeur.

24. Encouragement de la recherche

Le Fonds d'encouragement de la recherche a soutenu 7 demandes de financement de recherche (année précédente : 6) pour un montant total de CHF 624'251 (année précédente : CHF 686'360). Pour les demandes de financement de recherche acceptées ont été versés CHF 537'191 (année précédente : CHF 989'455), étant donné que l'aide financière est versée par tranches.

25. Versement de l'excédent résultant de la collecte des fonds aux ligues cantonales

L'excédent résultant de la récolte des fonds est versé aux ligues d'après une clé de répartition définie dans le règlement financier. Depuis 2013, une partie de cet excédent est versé au Fonds d'encouragement de la recherche. Le versement aux diverses ligues intervient à condition qu'elles fassent figurer l'utilisation des fonds récoltés dans leur rapport annuel.

26. Charges administratives

Les charges administratives comprennent la gestion et la direction des affaires de la LPS, les activités associatives, les finances internes, la gestion du personnel, les TIC du siège tout comme les travaux administratifs généraux.

La méthode ZEWO est utilisée pour calculer les frais de fundraising et les frais administratifs.

Indemnités versées aux membres du Comité central de la LPS (organe directeur) et de la direction :

	2020 en CHF	2019 en CHF
Indemnités accordées au comité central	139'685	167'486
Indemnités accordées au président*	33'936	17'866
Indemnités accordées aux membres de la direction	799'661	1'007'100

* 2019 : 6 mois

Les indemnités versées aux membres du Comité central incluent la rémunération pour le travail fourni au sein du comité, les frais et un mandat. Le mandat comprend le conseil juridique, se comprend comme une transaction avec des personnes proches et les indemnités se montent à CHF 10'000 (CHF 44'534) pour l'exercice précédent). Les indemnités versées à la direction incluent les salaires bruts et les frais.

27. Résultat d'exploitation

La LPS a besoin de disposer de contributions des ligues, de fonds de la part de tiers (par exemple des pouvoirs publics), de dons et de ressources émanant de fonds pour pouvoir faire son travail. Le résultat d'exploitation ne reflète toutefois qu'une partie de la réalité de l'exploitation, étant donné que les ressources émanant de fonds ne sont pas prises en comptes.

28. Résultat financier

	2020 en CHF	2019 en CHF
Rendement		
– Intérêts sur titres et dépôts à terme	26'592	23'172
– Bénéfices de cours	29'201	144'860
– Revenus des participations	97'969	0
Total	154'122	168'032
Charges		
– Frais et émoluments	2'004	3'172
– Pertes de cours	19'465	7'318
Total	21'468	10'490
Résultat financier	132'654	157'542

29. Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels comprennent la dissolution d'une provision de l'année précédente (CHF 22'470) et le remboursement de la participation à la Coopérative d'achat de la Ligue pulmonaire (ALP, CHF 44'998) en raison de la liquidation de l'ALP.

Informations supplémentaires

Engagements subsidiaires

Il n'existe aucune obligation de garantie, de cautionnement ou encore de constitution de gage à l'égard de tiers et ce, ni pour l'année passée sous revue, ni pour l'exercice précédent.

Autres engagements ne devant pas être portés au bilan

	31.12.2020 en CHF	31.12.2019 en CHF
Contrat de bail (durée jusqu'au 31.3.2023)	290'173 p.a.	290'173 p.a.

Il s'agit ici de contrats dont la durée excède une année.

Événements postérieurs à la date de clôture du bilan

Aucun événement significatif connu ne s'est produit qui aurait pu influencer les comptes annuels de l'exercice comptable de 2020.

Le Comité central de la Ligue pulmonaire suisse a approuvé les présents comptes annuels en date du 6 mai 2021.

Rapport de l'organe de révision sur
le contrôle restreint à l'attention
du Conseil des délégués de la
Ligue pulmonaire suisse
Berne

Thoune, le 19 mai 2021
ha

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de la Ligue pulmonaire suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

unico thun ag



Heidi Ambühl
Experte-réviseur agréé
Réviseur responsable

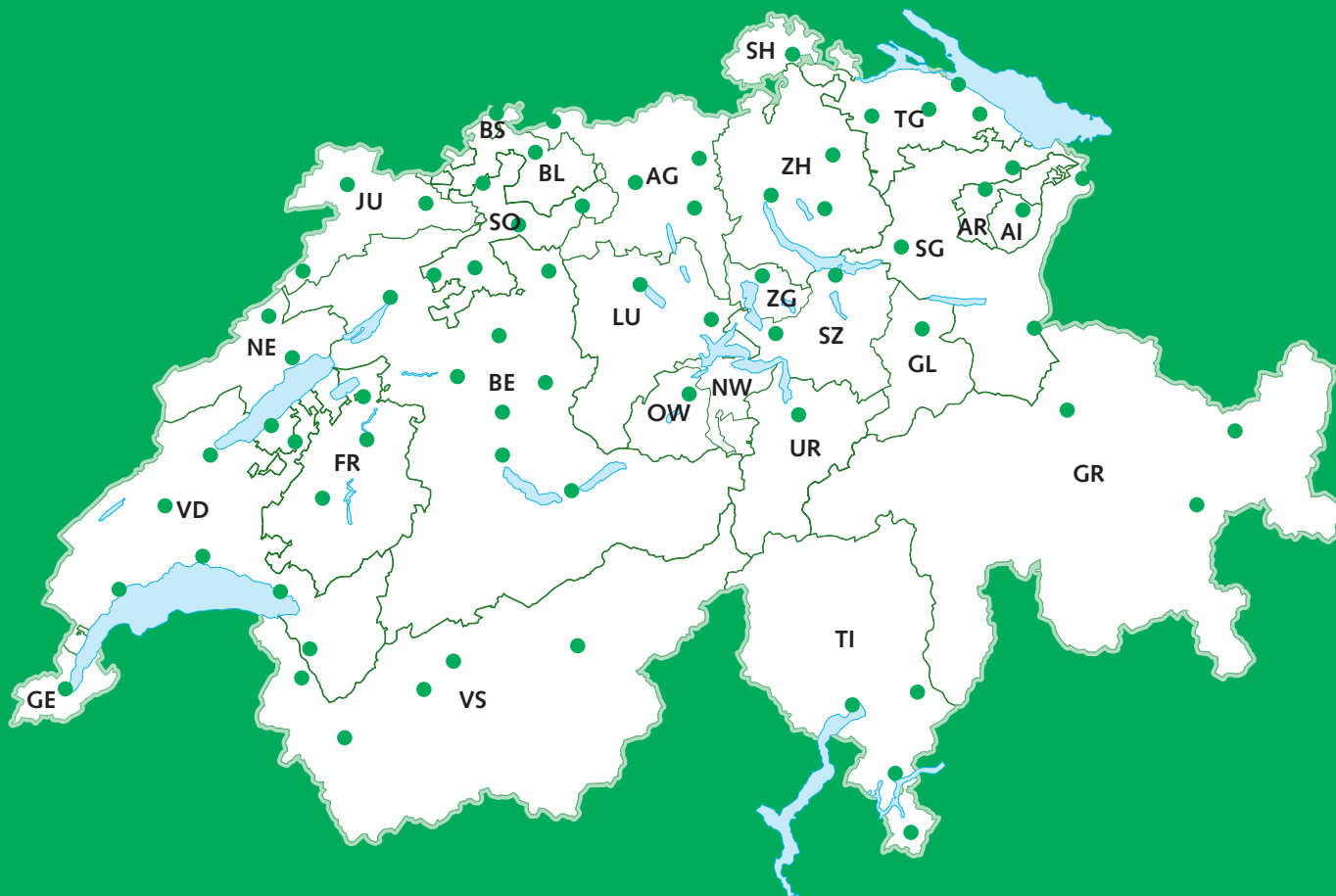


Jürg Rolli
Expert-réviseur agréé

Annexe Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe)

La Ligue pulmonaire est active dans toute la Suisse.

Nous sommes à vos côtés.



Ligue pulmonaire suisse
Chutzenstrasse 10
3007 Berne
Tél. 031 378 20 50
Fax 031 378 20 51
info@lung.ch
www.liguepulmonaire.ch

Compte pour les dons
CP 30-882-0

